

ARGUMENTS CONTRE L'ADHESION DE LA SUISSE A L'ORGANISATION DES NATIONS UNIES

I. Conséquences d'une adhésion pour la Suisse

1. neutralité
2. coûts
3. souveraineté, indépendance, autodétermination, démocratie, liberté...
4. politique étrangère
5. morale

II. L'ONU en tant que telle

1. droits de l'Homme
2. démocratie
3. Charte de l'ONU
4. guerre, paix
5. écologie
6. utilité
7. centralisation
8. Organisations amies de l'ONU
9. représentation
10. Evolution de l'ONU

III. Contre-arguments

IV. Propagande étatique

V. Sources

I. Conséquences d'une adhésion pour la Suisse

Si l'adhésion est refusée, d'ici 15 ans on revotera, et on aura pu voir si l'ONU s'est améliorée ou pas, d'ailleurs s'est elle améliorée depuis 1986 ? Par contre, si elle est acceptée, nous serons pris au piège d'une organisation onéreuse qui pourra prendre des décisions sur nous sans notre accord. (*Les Etats parties à un différend examiné par le Conseil, qu'ils soient ou non Membres de l'Organisation, sont invités à prendre part, sans droit de vote, aux débats du Conseil.*)

La Suisse a-t-elle intérêt à adhérer à l'ONU ?

L'ONU a-t-elle intérêt à ce que la Suisse y adhère ?

A gagner : rien si ce n'est 1 voix sur 190, donc s'imaginer que la Suisse pourra changer quelque chose est plus que naïf, ainsi qu'un siège plus confortable (rembourrage à 70 millions !) pour notre diplomate, d'où l'intérêt de Joseph Deiss, Département Fédéral des Affaires Etrangères, et pour les autres diplomates, qui ne pensent qu'à leur intérêt personnel.

tout ce qui est positif (humanitaire), la Suisse est déjà membre, pourquoi encourager ce qui est négatif, c'est à dire la partie politico-militaire de l'ONU ?

A perdre :

1. neutralité

a) qu'est ce que c'est ?

neutre

Qui n'adhère pas à un système d'alliances militaires; qui ne prend pas part à un conflit armé. État neutre.

© Hachette Livre, 1998

La neutralité implique donc pour un état de ne pas prendre part à un conflit armé, ni militairement, ni économiquement, ni financièrement, ni diplomatiquement.

La Suisse est largement reconnue comme étant neutres, toutefois cette image change petit à petit sous l'effet du conseil fédéral.

b) bonne chose ou pas ?

pour les pour-ONU : hypocrisie, on ne sait pas trop : ils critiquent souvent la neutralité, des fois ils disent qu'elle est dépassé et d'autres fois ils prétendent qu'elle n'est pas en danger... Le Conseil Fédéral n'a pas donné clairement son avis sur la neutralité : vu qu'il est pour l'UE et pour l'OTAN, il est de fait contre, mais il n'ose pas l'admettre de peur de perdre les votes des patriotes...

pour les contre-ONU : oui

La neutralité à fait ses preuves. Elle a permis de garantir la paix, la sécurité et la stabilité intérieure de la Suisse. Par exemple, pendant la deuxième guerre mondiale, non seulement la Suisse a pu rester à l'abri de la guerre tout en accueillant des réfugiés, (bien qu'actuellement on tende à réduire les chiffres, les faits n'en demeurent pas moins), pendant que dans tous le reste de l'Europe les juifs étaient pourchassés, avec la complicité de Roosevelt (USA, grand chef de l'ONU...), lequel a notamment permis au régime de Vichy de rester en place, mais en plus elle a pu rester unie, sans s'entredéchirer sur quel parti prendre. La spécificité de la Suisse, sa diversité culturelle et linguistique rendent la neutralité primordiale pour préserver l'unité du pays.

c) menacée en cas d'adhésion ou non ?

Le gouvernement prétend que non, simplement parce qu'il le déclare dans sa demande d'adhésion. Toutefois, une fois membre, seul la Charte de l'ONU fera foi, ceci n'a donc aucune valeur juridique.

▪ diplomatiquement

comment la Suisse votera-t-elle en cas d'adhésion ? sur le plan extérieur, aucune influence, mais sur le plan intérieur...

Il est évident, et cela même M. Josef Deiss est bien obligé de l'admettre, que la voix de la Suisse aura autant de poids qu'un courant d'air à l'assemblée de New York, où les petites souris bavardent dans le vide pendant que les éléphants du Conseil de sécurité prennent les vraies

décisions. Mais il en ira autrement à l'intérieur du pays, lorsque nous nous déchirerons pour savoir si notre représentant a bien fait de voter la condamnation d'Israël, ou les sanctions contre quelque gouvernement désobéissant.

Joli paradoxe : notre présence créera des tensions à l'intérieur du pays, et rien du tout à l'intérieur de l'ONU. À moins bien sûr que notre représentant ne s'abstienne systématiquement, ce qui rendrait notre participation encore plus inutile.

commentaires.com

- **militairement**

La neutralité est menacée en cas d'adhésion, puisque l'ONU organise des missions militaires auxquelles les états membres doivent participer. A l'instar d'autres organisations internationales, l'ONU prend parti et mène des guerres que l'OTAN et l'Amérique livrent à sa place puisqu'elle ne dispose pas de forces armées. Toutefois, les Américains ne veulent pas risquer le vie de leurs soldats : moins de 3% des soldats morts au cours d'une opération sont Américains ! Non, pour cela ils se servent des petits pays ex-neutres tels que Finlande, Autriche, Suède qui fournissent le gros des soldats...

Article 24

Afin d'assurer l'action rapide et efficace de l'Organisation, ses Membres confèrent au Conseil de sécurité la responsabilité principale du maintien de la paix et de la sécurité internationales et reconnaissent qu'en s'acquittant des devoirs que lui impose cette responsabilité le Conseil de sécurité agit en leur nom.

Article 25

Les Membres de l'Organisation conviennent d'accepter et d'appliquer les décisions du Conseil de sécurité conformément à la présente Charte.

Article 41

Le Conseil de sécurité peut décider quelles mesures n'impliquant pas l'emploi de la force armée doivent être prises pour donner effet à ses décisions, et peut inviter les Membres des Nations Unies à appliquer ces mesures. Celles-ci peuvent comprendre l'interruption complète ou partielle des relations économiques et des communications ferroviaires, maritimes, aériennes, postales, télégraphiques, radioélectriques et des autres moyens de communication, ainsi que la rupture des relations diplomatiques.

Article 42

Si le Conseil de sécurité estime que les mesures prévues à l'Article 41 seraient inadéquates ou qu'elles se sont révélées telles, il peut entreprendre, au moyen de forces aériennes, navales ou terrestres, toute action qu'il juge nécessaire au maintien ou au rétablissement de la paix et de la sécurité internationales. Cette action peut comprendre des démonstrations, des mesures de blocus et d'autres opérations exécutées par des forces aériennes, navales ou terrestres de Membres des Nations Unies.

On nous dit: «L'ONU, c'est la paix!»... Mais pour imposer «sa» paix, l'ONU recourt le plus souvent à... la guerre! Non pas des guerres «propres», non pas des guerres «justes», non pas des guerres décidées par l'ensemble des nations et destinées à rétablir la paix, comme veut nous le faire croire.

Mais des sales guerres, manipulées par les grandes puissances pour servir leurs intérêts, et causant d'innombrables victimes dans les pays visés. La Suisse, si elle était membre de l'ONU, devrait cautionner cela!

Article 43

(1) Tous les Membres des Nations Unies, afin de contribuer au maintien de la paix et de la sécurité internationales, s'engagent à mettre à la disposition du Conseil de sécurité, sur son invitation et conformément à un accord spécial ou à des accords spéciaux, les forces armées, l'assistance et les facilités, y compris le droit de passage, nécessaires au maintien de la paix et de la sécurité internationales.

(2) L'accord ou les accords susvisés fixeront les effectifs et la nature de ces forces, leur degré de préparation et leur emplacement général, ainsi que la nature des facilités et de l'assistance à fournir.

(3) L'accord ou les accords seront négociés aussitôt que possible, sur l'initiative du Conseil de sécurité. Ils seront conclus entre le Conseil de sécurité et des Membres de l'Organisation, ou entre le Conseil de sécurité et des groupes de Membres de l'Organisation, et devront être ratifiés par les États signataires selon leurs règles constitutionnelles respectives.

La Suisse devrait s'engager à mettre à la disposition du Conseil de sécurité, sur son invitation et conformément à un accord spécial ou à des accords spéciaux, les forces armées, l'assistance et les facilités diverses, y compris le droit de passage, nécessaires au maintien de la paix et de la sécurité internationales. Ces accords spéciaux sont conclus par le Conseil fédéral / Parlement et non pas par les citoyens. De plus, ils concernent les détails techniques de l'engagement et non la question de principe.

Cela violerait gravement notre neutralité perpétuelle et armée. Il en résulterait moins de sécurité pour notre pays (nous serions entraînés dans des conflits internationaux et deviendrions le cas échéant la cible d'actes terroristes, etc.).

- **financièrement**

Les deux tiers environ de notre contribution au «noyau central» de l'ONU serviraient à financer les «opérations de maintien de la paix». Et participer financièrement à ces opérations, c'est aussi les cautionner!

voir 2) coûts

- **économiquement**

En tant que membre des Nations Unies, la Suisse devrait appliquer des décisions telles que rupture des relations diplomatiques, embargo commercial, sanctions économiques, boycottages, recours à l'arme de la faim, etc. Les sanctions (p.ex. priver une population de pain !) constituent un outil de guerre qui frappe la population civile et non pas ses gouvernants, pourtant elles sont couramment pratiquées par l'ONU, par exemple en Iraq avec les conséquences désastreuses que l'on connaît.

Ceci n'est pas contesté, si ce n'est en disant que la Suisse applique déjà toutes les sanctions. Toutefois, si nous appliquons les sanctions de plein

gré nous pouvons arrêter de le faire du jour au lendemain, alors que si nous étions membre nous serions obligés de le faire.

2. coûts

Les coûts de quelque chose ne sont pas une simple question d'argent : en payant pour quelque chose, on s'en rend responsable...

Mais pourquoi donc verser des millions en pure perte, annuellement et sans fin ?

- 470-500 millions de francs par an déjà versés à l'ONU
- 60-75 millions de francs en plus en cas d'adhésion, dont 40 millions pour le financement des opérations de maintien de la paix et des deux tribunaux pénaux internationaux (payer c'est participer ! est-ce que quelqu'un qui paye le Tribunal qui juge Milosevic est neutre face à la Serbie?)
- encore des millions pour la bureaucratie, les conférences et les missions de maintien de la paix, les coûts supplémentaires étant payés par des budgets spéciaux
- il va sans dire que tout cela risque d'augmenter indéfiniment : malgré le fait que Kofi Annan prétend baisser les coûts,
- *Le [rapport Brahimi] recommande une augmentation sensible des ressources servant à financer l'appui aux opérations de maintien de la paix*
- 1.6 milliard de francs dans le cas où l'ONU demande un accroissement de l'aide au développement, ce qu'elle risque de faire...
- (passer de 0.3 à 0.7 % du PIB)
- et tout cela pour financer la bureaucratie, les salaires énormes des fonctionnaires et les écoles privées pour leurs enfants.....et non pour aider vraiment : Malgré un budget de 2,536 mrd dollars pour 2000/2001, l'ONU n'a pas réussi à apporter une aide immédiate de 7, 5 millions lors de la dernière famine en Ethiopie.
- L'ONU dépense chaque année un milliard de dollars juste pour l'administration, donc quelque chose de totalement non productif
- les tribunaux, simple parodie de justice puisqu'ils sont choisis par le Conseil de Sécurité et donc ne répondent pas à la séparation des pouvoirs, entièrement à la solde des américains, engloutissent malgré tout 160 millions de dollars par an
- Quant aux missions de maintien de la paix, qui elles, ne sont pas inutiles, non elles sont pires: elles sont nuisibles puisqu'elle tuent des innocents ! J'aimerais tout de même savoir en quoi de l'uranium appauvri permet d'assurer la paix ? Peut-être en rendant la zone radioactive et donc évitant que quiconque y vive ou s'y batte ? Pourtant, cela coûte deux milliards de dollars par an, dont une partie serait payée par la Suisse, laquelle se rendrait donc coupable
- nous pouvons aussi remarquer que de manière plus générale, les coûts de "relations avec l'étranger" ont été multipliés par 10 en trente ans, étant de 2,3 milliards pour 2002

3. souveraineté, indépendance, autodétermination, démocratie, liberté...

▪ **souveraineté, indépendance**

Le droit de l'ONU confère un statut spécial aux Etats-Unis, à la Russie, à la Chine, à l'Angleterre et à la France, qui disposent du droit de veto. Ce sont

ces nations qui font la loi au sein du Conseil de sécurité, qui choisissent de faire parler le droit ou les armes ou alors qui décident que l'ONU ne doit pas intervenir mais se contenter de regarder. Contrairement au droit international, "la puissance prime sur le droit" à l'ONU.

Une fois membre de l'ONU, la Suisse serait dans l'obligation de se soumettre aux ordres du Conseil de Sécurité. Notre ligne de conduite ne serait plus définie à Berne mais imposée de New York. Selon les partisans de l'alignement la Suisse pourrait ... « co-décider » ! En réalité, face aux grandes puissances et avec 1 voix sur 190, notre influence serait nulle ! La seule certitude : il faudrait courber l'échine !

L'adhésion porte donc atteinte à notre souveraineté.

- **démocratie, liberté, autodétermination**

Nous aurions de moins en moins voix au chapitre dans notre propre pays. Au sein de l'ONU, ce ne seront pas nos citoyens qui pourront codécider, mais seulement la diplomatie. L'ONU disposerait de plus en plus d'un droit de codécision pour notre législation nationale, sans que les citoyens soient consultés ! Grands perdants, les citoyens ! Ils seraient privés de tout droit de recours contre les engagements du Conseil fédéral. Adieu le référendum ! Adieu l'initiative !

Le Conseil fédéral "pense et décide" pour le peuple. Les politiciens, fonctionnaires et diplomates y gagneraient du pouvoir, du prestige et des postes bien rémunérés. En revanche, les citoyens perdraient de plus en plus leur liberté et leur droit à l'autodétermination. Ils auraient de moins en moins à dire et devraient payer de plus en plus. Le gouvernement et les grandes puissances restreignent la liberté et la souveraineté des citoyens. On laisse ainsi libre cours aux appétits d'internationalisation et de gaspillage d'argent des politiciens.

L'adhésion porte donc atteinte à notre démocratie.

La Suisse restera-elle une nation souveraine de citoyens libres ou ne représentera-elle plus qu'une voix parmi 190 dans une assemblée qui ne peut se faire entendre lorsque les 5 grandes puissances s'y opposent ? La Suisse veut-elle admettre que le Conseil de sécurité agisse en son nom, également en cas d'interventions militaires ?

4. politique étrangère

- en se fondant dans la masse, la Suisse risque de perdre son statut particulier, son originalité, et donc, entre un pays de l'ONU ou un autre, la Suisse perdra de son intérêt, tandis qu'en gardant une position originale la Suisse peut jouer un rôle utile. Rester à l'écart de l'ONU politico-militaire lui donne non seulement une marge de manœuvre plus grande, mais aussi une visibilité particulière sur la scène internationale.
- isolée la Suisse ? 110 organisations internationales ont leur siège en Suisse ! Economiquement et politiquement, la Suisse est le pays le moins isolé de la planète ! «La Suisse est un des pays les mieux reliés au reste du monde!» affirment des études internationales.

- De toute manière, la plupart des gens des autres pays ignorent que la Suisse n'est pas membre, donc cela ne va rien changer...
- La communauté internationale ne peut que se réjouir de l'existence, quelque part sur la planète, d'un Etat absolument indépendant et neutre, tout particulièrement à l'heure où les conflits se multiplient entre les Etats et les organisations non gouvernementales.
- La Suisse participe à toutes les organisations spécialisées rattachées à l'ONU («l'ONU utile»). Elle contribue à leur fonctionnement à hauteur de 500 millions de francs par an. Ce que nous refusons, c'est le noyau central, l'ONU «politico-militaire».
- On craint qu'un refus de la Suisse soit mal perçu à l'étranger... Mais ce sont le Conseil fédéral et les médias qui provoquent de l'animosité à l'égard de la Suisse! Au lieu d'expliquer les raisons qui motivent notre position, ils préfèrent répéter inlassablement que la Suisse est égoïstement repliée sur elle-même ! De plus, si ils prétendent qu'un non serait mal perçu alors qu'une absence discrète passe très bien depuis 15 ans, il ne fallait pas proposer d'initiative !
- Les bons offices que nous pouvons offrir sont toujours appréciés lorsque le Conseil fédéral veut bien se donner la peine de les promouvoir. Encore faut-il les proposer activement, en vantant la position originale de la Suisse et non en la dénigrant! Encore faut-il aussi que le Conseil fédéral respecte scrupuleusement la politique de neutralité, ce qui n'est plus toujours le cas aujourd'hui!
- Si des institutions internationales sont établies à Genève depuis longtemps, c'est sans doute qu'elles y trouvent des avantages! Il n'y a pas de raison de craindre leur départ, à moins bien sûr que le Conseil fédéral continue de salir l'image de la Suisse...
- De toute façon, puisque l'on prétend vouloir tout partager avec les autres et lutter contre notre image égoïste, pourquoi ne partagerait-on pas certaines organisations avec d'autres villes?
- La mission de la Suisse, sur le plan international, consiste à rendre service. Or notre « absence » de l'ONU ne peut que faciliter notre « présence » dans les pays à aider.
- la neutralité n'est pas une question de loi ou de tradition, mais une question d'image. Ce que les Suisses ou leur gouvernement ou leur presse en pensent n'a aucune importance: c'est le point de vue des autres pays qui décidera si de fait, ils nous considèrent comme neutres ou non. En ce sens, un changement drastique de notre politique extérieure ne pourra être que mal perçu.
- en cas de conflit entre l'ONU et l'un de ses membre, en restant extérieure la Suisse pourrait jouer un rôle d'intermédiaire neutre...
- En tant que petit Etat exemplairement souverain et neutre, la Suisse a mieux à offrir à la communauté internationale que de nager avec le courant des 190 pays membres de l'ONU. Il faut dans le monde au moins un pays apte à fournir une aide humanitaire impartiale partout où règne la détresse et à fournir ses bons offices pour une politique de paix active. C'est en accomplissant quelque chose de particulier que nous serons utiles à nous-mêmes et au monde !
- Nous avons toujours et largement participé (aide humanitaire et diplomatie de paix) sans jamais nous aligner ! Restons efficaces, généreux mais indépendants !

5. morale

l'ONU est-elle une bonne organisation ? Est-il moral de la soutenir ? Avons nous envie d'y prendre part ? Y prendre part, n'est-ce donc pas se rendre complice de morts d'innocents ?

voir partie II

II. L'ONU en tant que telle

BLABLA BOUM BOUM il y a de meilleurs moyens pour aider !

En somme, l'ONU se contente de bombarder et discuter... le tout à grand frais bien sûr.

1. droits de l'Homme

les droits de l'Homme, soi-disant universels, sont en fait une pure création de l'ONU, qui les applique donc uniquement lorsque cela l'arrange

- l'ONU ne se soucie des droits de l'homme que lorsque cela l'arrange, Milosevic est jugé, la Chine règne au Conseil de Sécurité...
- Qui sont les gentils pays membres de la Commission des Droits de l'Homme ? Algérie, Chine, Cuba, Congo, Pakistan, Nigeria, Arabie Saoudite, Syrie, Thaïlande, etc...
- Comment se fait-il qu'un texte prétendant être universel fait-il constamment référence à une organisation qui n'existe que depuis 50 ans, et qui de plus lorsque lesdits droits ont été écrits par elle ne regroupait qu'un faible pourcentage de pays ?
- Déclaration Universelle des Droits de l'Homme, article 26 alinéa 2 :
L'éducation doit (...) favoriser (...) le développement des activités des Nations Unies pour le maintien de la paix.
Ceci démontre à quel point l'ONU veut se servir des « droits de l'homme » pour imposer ses intérêts, c'est à dire ceux des grandes puissances...

D'ailleurs, les droits de l'homme n'ont rien d'universel :

Préambule

effectives, tant parmi les populations des Etats Membres que parmi celles des territoires placés sous leur juridiction

Donc, les non-membres n'ont pas le droit aux droits de l'homme, remarquez, on ne va pas s'en plaindre !

Et après ils osent prétendre que,

Article 1

Tous les êtres humains naissent libres et égaux en dignité et en droits.

Remarquez, cela n'a pas empêché non plus tous les membres du Conseil de Sécurité, oui les 5, de pratiquer le racisme, pendant la trentaine (!) d'années qui a suivi leur signature de ces droits.... Ni la Chine de continuer jusqu'à aujourd'hui !

2. démocratie

ONU au service des grandes puissances, ne nous alignons pas !
Dictature de 5 grands, soumission de 184 petits, non à cette fausse démocratie !
L'ONU politico-militaire : service après vente de l'Impérialisme américain !
Si la Suisse adhère, elle devra se soumettre aux décisions de l'ONU. Les puissants, eux, feront ce qu'ils voudront ! Deux poids deux mesures !
L'ONU est à la botte des super-Etats, la Suisse n'a rien à y faire !

▪ Assemblée Générale

L'assemblée générale des Nations Unies, qui réunit les délégués de tous les pays membres, elle n'a aucun pouvoir réel. Ses résolutions ne sont suivies d'effets que si les grandes puissances le veulent bien. Dans le cas contraire, elles restent lettres mortes!

Et en plus au sein même dans cet organe qui n'a déjà pratiquement aucun pouvoir, la Suisse en aurait encore moins...

L'Assemblée générale des 189 Etats doit se soumettre au Conseil de sécurité où sont représentés 15 Etats, dont les cinq grandes puissances qui en sont membres permanents. L'Assemblée générale ne peut se prononcer sur la guerre ou la paix que si le Conseil de sécurité le permet. «Tant que le Conseil de sécurité remplit, à l'égard d'un différend ou d'une situation quelconque, les fonctions qui lui sont attribuées par la présente Charte, l'Assemblée générale ne doit faire aucune recommandation sur ce différend ou cette situation, à moins que le Conseil de sécurité ne le lui demande.» (Art. 12.1) *Cela signifie que chaque grande puissance peut, par son veto, interdire à l'Assemblée générale de condamner une guerre menée par cette puissance.*

Ce n'est qu'avec l'autorisation du Conseil de Sécurité, c'est-à-dire quand aucune grande puissance ne s'y oppose, que le *Secrétaire général* peut informer l'Assemblée générale sur les sujets discutés au sein du Conseil de sécurité. (Art.12.1) *C'est donc un mensonge de prétendre qu'en adhérant à l'ONU, la Suisse pourrait mieux participer aux décisions de l'Assemblée générale sur la guerre et la paix dans le monde.*

Le Secrétaire général est certes élu par l'Assemblée générale, mais sur proposition du Conseil de sécurité (Art. 97). Cela veut dire qu'il est élu uniquement s'il convient à toutes les grandes puissances. L'actuel Secrétaire général a été imposé par les USA contre la volonté de la majorité des pays. Ceux-ci voulaient réélire *Boutros Boutros-Ghali* qui – selon ses dires – obéissait trop peu aux ordres des USA.

▪ Conseil de Sécurité

Afin d'assurer l'action rapide et efficace de l'Organisation, ses Membres confèrent au Conseil de sécurité la responsabilité principale du maintien de la paix et de la sécurité internationales et reconnaissent qu'en s'acquittant des devoirs que lui impose cette responsabilité le Conseil de sécurité agit en leur nom. Article 24, alinéa 1

C'est précisément aux 5 grandes puissances que les membres de l'ONU confi ent le maintien de la paix dans le monde.

Les Membres de l'Organisation conviennent d'accepter et d'appliquer les décisions du Conseil de sécurité conformément à la présente Charte."

Article 25

Il envoie (...) des forces des Nations Unies chargées du maintien de la paix afin d'apaiser les tensions dans les zones perturbées, de séparer les adversaires et d'instaurer les conditions de calme dans lesquelles un règlement pacifique peut être recherché. Il peut aussi décider des mesures d'exécution, des sanctions économiques (telles que les embargos commerciaux) ou une action militaire collective.

donc on voit bien que c'est le Conseil de sécurité qui décide de tout et non l'Assemblée...

Un Etat Membre contre lequel le Conseil de sécurité a pris des mesures preventives à des mesures exécutoires peut se voir provisoirement privé par l'Assemblée générale, sur recommandation du Conseil, de l'exercice de ses droits et privilèges de Membre.

Tout Etat Membre de l'ONU qui n'est pas membre du Conseil de sécurité peut participer, sans droit de vote, aux débats du Conseil quand celui-ci estime que les intérêts de l'Etat en question sont concernés. Les Etats parties à un différend examiné par le Conseil, qu'ils soient ou non Membres de l'Organisation, sont invités à prendre part, sans droit de vote, aux débats du Conseil.

CQFD : que l'on soit membre ou non, cela ne change strictement rien...

Les décisions sur les questions de fond sont prises par un vote affirmatif de neuf membres également, parmi lesquels doivent figurer les cinq membres permanents. C'est la règle de l'«unanimité» des grandes puissances, souvent appelée droit de «veto». Si un membre permanent est opposé à une décision, il peut voter contre, ce qui revient à opposer son veto. Les cinq membres permanents du Conseil ont tous exercé un jour ou l'autre leur droit de veto.

<http://www.un.org/french/documents/scinfo.htm>

donc... qu'on ne vienne pas nous dire que le droit de veto n'est pas appliqué... D'ailleurs, il a été utilisé 95 fois ! c'est ça que les honnêtes opposants appellent « jamais utilisé » !

Les actions et inactions de l'ONU sont décidées au sein du Conseil de sécurité, où siègent cinq membres permanents (les Etats-Unis, la Russie, la Chine, la Grande-Bretagne et la France, c'est à dire les vainqueurs de la 2e Guerre mondiale) et dix membres non permanents élus pour des périodes de deux ans.

Les membres permanents ont un droit de veto sur toutes les décisions importantes du Conseil de sécurité. Ils font ce qu'ils veulent de l'ONU. Ils s'en servent lorsqu'ils en ont besoin et la paralysent lorsqu'elle risque de les déranger.

On nous dit que la situation a changé depuis la fin du communisme et la chute du Mur de Berlin. Certes, mais qu'est-ce qui a changé? Auparavant, deux superpuissances se faisaient face et se neutralisaient en quelque sorte. Aujourd'hui il n'y en a plus qu'une seule, qui peut dominer le monde quasiment sans contre-pouvoir! Est-ce vraiment une évolution positive? Par ailleurs, les puissances «secondaires» comme la Chine et la Russie continuent de manipuler parfaitement l'ONU...

Les décisions de l'ONU ne suivent pas le principe de consensus, qui seul permettrait de maintenir la souveraineté des différents Etats et donc le droit à l'auto-détermination des citoyens dans les sociétés démocratiques. Les décisions de l'ONU n'obéissent même pas au principe de majorité. *Seuls cinq membres restent souverains: les grandes puissances USA, Russie, Chine, Royaume-Uni et France, qui peuvent bloquer toute décision relative à la guerre ou à la paix.*

Elles le font grâce à leur droit de veto (Art. 23, Art. 27.3). Or tout le monde sait qu'au moins un de ces Etats est impliqué dans chacun des conflits. *Les grandes puissances peuvent empêcher par leur veto que l'ONU prenne des décisions raisonnables.* Par conséquent, elle ne peut ni ne veut aider les Tchétchènes, les Tibétains, les Indiens ou les différents peuples d'Afghanistan s'ils sont victimes de bombardements contraires au droit des peuples. Elle contribue même à protéger les conquêtes des grandes puissances par des protectorats.

Les grandes puissances, et avant tout les USA qui prédominent actuellement, peuvent contraindre tous les membres à obéir à leurs ordres: *«Les Membres de l'Organisation donnent à celle-ci pleine assistance dans toute action entreprise par elle conformément aux dispositions de la présente Charte et s'abstiennent de prêter assistance à un Etat contre lequel l'Organisation entreprend une action préventive ou coercitive.»* (Art. 2.5.)

▪ L'ONU et les USA

Il est évident que face au refus des Etats-Unis de rembourser leurs dettes complètement, sans réserves et dans les délais prévus, comme le demandent clairement tous les autres pays membres, de nombreux pays du sud voient dans les réformes proposées un diktat américain destiné à vider l'ONU de sa substance.

http://www.parlement.ch/afs/data/f/gesch/1997/f_gesch_19973466.htm

On nous dit souvent que l'ONU n'est pas parfaite, mais que les réformes vont améliorer les choses...

Ce sont les Etats-Unis et les autres Etats membres du Conseil de Sécurité (...) qui décident quant et où déployer des Casques Bleus

Donc, déjà que le Conseil de Sécurité est anti-démocratique, les USA y ont encore une place de choix...

Les Etats Membres partagent les risques inhérents au maintien de la paix et de la sécurité.

Décider, non, subir, oui !

Les Etats-Unis d'Amérique sont le pays qui a les plus gros arriérés de contributions envers l'Organisation (plus de 1,6 milliard de dollars). Malgré cette dette, ils sont aussi le pays qui a le plus grand nombre de fonctionnaires au Secrétariat et ils détiennent le poste le plus élevé à l'UNICEF, au Programme des Nations Unies pour le développement, à la Banque mondiale, au Programme alimentaire mondial et à l'Union postale universelle.

Sur les 327,5 millions de dollars d'achats approuvés par le Secrétariat à New York en 1997, 192 millions, soit 59 % du total, sont allés à des sociétés américaines. En 1996, pour chaque dollar que les Etats-Unis ont versé au Programme des Nations Unies pour le développement, basé à New York, ils ont récupéré plus de trois dollars en commandes du PNUD.

<http://www.un.org/french/news/facfaitf.htm>

En résumé, les petits pays sont là pour payer, payer aux USA en plus, et les USA, eux, sont là pour décider...

Se faire dicter notre politique militaire par les USA et payer la leur, alors qu'ils n'ont pas ratifié l'accord contre les mines anti-personnelles, raffolent de l'uranium appauvri et des bombes à fragmentation, c'est ça le "monde meilleur" que l'ONU prétend construire ???

3. Charte de l'ONU

- *droits des peuples à disposer d'eux-mêmes*
Article 1, alinéa 2.
Il est donc impensable de faire subir la moindre pression à la Suisse...
Or, Kofi Annan déclare «*Le monde ne comprendrait pas un non*»,
cette petite phrase sonne comme une mise en garde!
- *Les Membres des Nations Unies qui ont ou qui assument la responsabilité d'administrer des territoires dont les populations ne s'administrent pas encore complètement elles-mêmes reconnaissent le principe de la primauté des intérêts des habitants de ces territoires. Ils acceptent comme une mission sacrée l'obligation de favoriser dans toute la mesure possible leur prospérité, dans le cadre du système de paix et de sécurité internationales établi par la présente Charte.*
Limite colonialiste comme article...
- *fondées sur le respect du principe de l'égalité de droits des peuples*
Article 1, alinéa 2.
l'avis du peuple américain (env. 300 millions) à l'ONU vaut plus que celui du peuple Indien (plus de 1 milliard)...
- *Le terme "État ennemi" s'applique à tout État qui, au cours de la seconde guerre mondiale, a été l'ennemi de l'un quelconque des signataires de la présente Charte.*
Article 53, alinéa 2
En somme, cela regroupe tant l'Allemagne et l'Autriche que la France la Grande-Bretagne et les USA... Une organisation aussi prétentieuse que l'ONU, qui, en 50 ans ne prend pas le temps de relire sa Charte, c'est tout de même assez étonnant...

4. guerre, paix

- depuis que l'ONU a été créée en 1945, 300 guerres ont eu lieu sur la planète, certaines sont toujours en cours, combien l'ONU en a-t-elle empêché ?
- Afghanistan : Lorsque l'URSS a envahi l'Afghanistan en 1979 :
Le Conseil de sécurité de l'ONU, sous la menace du droit de veto de l'ex-URSS, n'a pas eu le courage de dénoncer publiquement le nom de l'agresseur (URSS)
Ensuite, alors que le pays est en guerre civile :
Le souhait de la mainmise sur les richesses pétrolières de l'Asie Centrale [des USA] a fait que le statu quo demeura dix ans, au détriment des vies humaines.

Dr Akhtar Khoshbeen, in TDG 23.2.2002

- Iraq : en quoi les sanctions onusiennes améliorent-elles la situation ? Saddam reste au pouvoir, et cela renforce même probablement, comme dans le cas de la Serbie, la haine anti-américaine et la confiance en le chef d'état... Par contre, cela fait des milliers de morts. Pourquoi la Suisse devrait-elle cautionner cela ?
- L'ONU manipulée par les grandes puissances n'empêche pas de nombreux conflits de secouer la planète. Elle n'intervient qu'après-coup, lorsqu'il ne reste plus qu'un champ de ruines et des populations révoltées et paniquées. C'est ce qui s'est passé en Yougoslavie. C'est ce qui se passe maintenant en Afghanistan.
L'ONU manipulée par la Chine communiste ne fait rien contre l'occupation du Tibet. Au contraire, elle bannit le Dalaï Lama de toutes ses réunions et interdit toute photo de lui au sein des locaux des Nations Unies.
- Rappelons aussi que les cinq Etats qui contrôlent le Conseil de sécurité sont de très loin les principaux exportateurs d'armes sur la planète. Ont-ils intérêt à faire cesser les guerres ?
- *Les engagements de maintien de la paix* de l'ONU - une vraie débâcle :
Le rapport Brahimi émet un jugement très sévère sur les "engagements de maintien de la paix" de l'ONU au cours des 10 années passées. La plupart de ces engagements ont lamentablement échoué (notamment au Rwanda, en Somalie, en Angola, en Sierra Leone, au Cambodge, en Bosnie et au Kosovo). Dans le but de vaincre l'adversaire l'ONU participe aux conflits et guerres; ses engagements ne sont donc pas neutres ! Les récents attentats contre les USA montrent combien la " sécurité collective " serait un piège nous entraînant dans des confrontations contraires à nos intérêts.

5. écologie

On cite souvent l'écologie comme domaine où l'ONU est nécessaire... Or, concrètement, l'écologie n'intéresse pas les multinationales américaines, clients de l'ONU !

- L'ONU ne respecte pas l'écologie, par exemple en bombardant des populations à l'uranium appauvri qui menace la santé tant des soldats que des populations.

- Certains partisans de l'ONU disent qu'il établit des espaces protégés, toutefois on n'a pas vraiment besoin de l'ONU pour faire ça, d'autant plus qu'il est clair que si ces espaces contenaient des ressources l'ONU ne nous aiderait pas à les protéger

6. utilité

- *50 ans d'inefficacité pour le monde...et 50 ans d'efficacité au service des USA et de l'Europe.*
- *beaucoup d'argent, beaucoup de blabla, beaucoup de réceptions, de bureaux, beaucoup de morts et de populations qui souffrent de la faim et très peu de résultats concrets...*

young4FUN

7. centralisation

principe de base : déléguer des pouvoirs à l'ONU, donc de moins en moins de souveraineté pour les petits pays. De moins en moins de démocratie, et un traitement des problèmes allant de moins en moins dans le sens des populations locales concernées et de plus en plus dans le sens des grandes puissances et des multinationales...

8. Organisations amies de l'ONU

- OMC *Organisation Mondiale du Commerce* (j'espère donc que tous ces manifestants anti-mondialisation diront non à l'ONU)
- FMI *Fonds Monétaire International*
Avec 20,1% des voix, les Etats-Unis sont les seuls à posséder le droit de veto dans le FMI
- La Banque mondiale, autre organe spécial de l'ONU, doit, selon ses statuts, être présidée par un citoyen des Etats-Unis.

9. représentation

- An ayant 99.9% de la population mondiale sous son aile, l'ONU a forcé des pays qui en oppriment d'autres comme membres.
- La majorité des 189 Etats qui composent l'ONU ne respectent pas les droits de l'homme, ni d'ailleurs certains membres du Conseil de Sécurité, la Chine occupe le Tibet depuis 1959 et opprime sa propre population depuis qu'elle est communiste... Qu'a fait l'ONU pour réagir après les événements de la place Tian-Anmen ?
- états membres : états terroristes membres à part entière
- L'ONU ne représente pas une communauté de nations unies!
Les Indiens et les Pakistanais se moquent de la Charte de l'ONU et menacent de se livrer une guerre nucléaire. Les Chinois se moquent de l'ONU, nient l'existence de Taïwan, occupent le Tibet et interdisent les photos du Dalaï-Lama. Les Etats se servent de l'ONU pour défendre leurs intérêts. Les Etats les plus forts y parviennent mieux que les autres.
La plupart des individus dans le monde n'ont jamais pu donner leur avis sur l'ONU, car la plupart des Etats qui composent l'ONU n'ont jamais organisé de votation sur cette question ! La prétendue universalité de l'ONU n'est donc que pure propagande...
- Taiwan : L'Histoire de Taiwan démontre plein de choses sur le dysfonctionnement de l'ONU : Le gouvernement Taiwanais est le gouvernement légitime de toute la Chine, mais un putsch communiste le renverse et il doit se réfugier sur l'île de Taiwan... L'ONU reconnaît alors le nouveau gouvernement... Sans se préoccuper de droits de l'homme,

démocratie ou quoi que ce soit... Et désormais, Taiwan n'a pas le droit d'être à l'ONU, vu que la Chine y est surpuissante... Quant au gouvernement des Talibans, Kofi Annan discutait déjà avec leur ministre des affaires étrangères, d'ici quelques années il l'aurait sans doute reconnu aussi !

- L'ONU est une union de 189 Etats, pour la plupart autoritaires et dictatoriaux. *Les quelque 3 500 peuples de la planète n'y sont pas représentés.* L'ONU foule aux pieds leur droit à l'autodétermination parce qu'elle n'exige pas de ses membres qu'ils respectent le droit à l'autodétermination de leurs propres peuples.

10. Evolution de l'ONU

De toute manière, l'ONU ne peut évoluer que de deux manières : dans le meilleur des cas, elle restera inutile et inefficace. Dans le pire des cas, elle deviendra un organisme étatique supra-national.

On nous dit souvent que l'ONU suit des réformes qui vont l'améliorer, la rendre plus démocratique...

Mais réformer juste comme ça, ce serait trop simple, il faut d'abord qu'un groupe d'études grassement payé analyse la situation, et établisse un rapport.

Le rapport Brahimi, publié en 2001, tente de cibler les problèmes de l'ONU et les possibilités d'amélioration. Mais ces améliorations, sont-elles vraiment positives ?

- Les états doivent faire signe d'allégeance...
"À moins d'un engagement renouvelé de la part de ses membres, de changements institutionnels importants et d'un appui financier plus solide, l'ONU n'aura pas les moyens, dans les mois et les années qui viennent, d'exécuter les tâches cruciales de maintien et de consolidation de la paix que les États Membres lui confient."

Rapport Brahimi, Résumé

- Vous avez dit neutralité ?
"Si l'on se place d'un point de vue moral, les parties, dans certains cas, ne se situent pas sur un pied d'égalité, l'une étant de toute évidence l'agresseur, l'autre la victime ; l'emploi de la force n'est alors pas seulement justifié sur le plan opérationnel, c'est une obligation morale."

Rapport Brahimi, Partie II E, paragraphe 50

- Désinformation ?
"Ainsi que le Groupe l'a noté plus haut, dans la section III, il est essentiel d'informer efficacement le public des opérations de paix de l'ONU, afin de mobiliser et de conserver le soutien nécessaire aux missions actuelles et futures."

Rapport Brahimi, Partie V C, paragraphe 259

Commençant par une explication des échecs des objectifs premiers de l'ONU ces dernières décennies, le rapport indique quelques moyens de parvenir à des résultats sensiblement plus productifs au sujet de la promotion et de la sauvegarde de la paix dans le monde. Les solutions sont les suivantes :

- plus d'argent
- plus de pouvoir
- moins d'impartialité (victime/agresseur)
- des services de renseignement incontrôlables
- un département de la propagande pour justifier les guerres

- accomplir des missions policières avec de moyens militaires, l'une des caractéristiques de la dictature

Donc pour faire le bien – vue soumise à la perspective subjective depuis New York -, l'ONU doit immédiatement identifier le coupable dans l'escalade d'un conflit.. Les forces de l'ONU doivent donc arriver à bout des forces divergentes à l'idéal Onusien (la paix). Pas question de rester neutre : il y a forcément une victime et donc par corollaire un agresseur qu'il convient donc de réprimander et de mettre hors de nuire. Mais cela est encore impossible car l'ONU manque de moyens de toutes sortes, l'argent étant le premier, l'obéissance des membres ensuite et après le matériel militaire et autres.

Toutefois, l'ONU veut devenir une super-puissance belliqueuse. Et comme il n'existe pas de Parlement à l'ONU, le conseil de sécurité est seul maître à bord et personne (des peuples du monde) ne choisit les personnes qui s'y trouvent. Et les membres sont permanents éternellement, comme dans une monarchie en somme.

Tant que l'ONU se contente d'être inutile, la dictature lu Conseil de Sécurité ne dérange pas grand monde, mais si elle veut devenir efficace, elle va se doter de plus de pouvoirs...

On est loin des principes fondamentaux de la sauvegarde des droits élémentaires de Montesquieu : la séparation des pouvoirs. Le législatif n'existe pas (l'Assemblée générale n'a pas de pouvoir), le judiciaire (Cours Pénale Internationale) fonctionne mal ou pas du tout et dépend de l'exécutif et l'exécutif est seul à mener la barque où bon lui semble.

Les 15 juges de la Cour internationale de justice de La Haye sont élus pour 9 ans par l'Assemblée générale et le Conseil de sécurité. *Cela veut dire que chaque juge doit convenir aux 5 grandes puissances.* Par leur affiliation à l'ONU, les Etats s'engagent à accepter la jurisprudence des juges élus par la grâce des grandes puissances (Art. 94). La séparation des pouvoirs n'est donc pas garantie.

La situation est préoccupante : alors que le risque d'abus de pouvoir est déjà suffisamment important, on viendrait nous demander de conférer encore plus de pouvoir à L'ONU en ne réfléchissant plus, en auto-cautionnant toutes les décisions prises, et en apportant notre contribution financière, laquelle se devait d'augmenter ...

Avons-nous lutté durant des siècles pour obtenir plus de droits, plus de justice, plus d'humanité pour finalement confier le tout avec notre consentement à une organisation qui ne sera pas forcément toujours à nos côtés car nous serons devenus gênants ou inutiles pour cette organisation ?

La nouvelle ONU aide les multinationales à se débarrasser des adversaires de la mondialisation et à réaliser leurs affaires qui visent uniquement les profits en Bourse et non pas l'intérêt des citoyens. Ainsi c'est à Davos, en 1999, que *Kofi Annan* a proclamé le Pacte global. Les multinationales s'engagent, dans le cadre de ce Pacte, à garantir des normes minimales et l'ONU leur promet en contrepartie de ne plus les critiquer. Les responsables des grands groupes industriels suisses, surtout *Marcel Ospel* de la banque UBS, qui, depuis un certain temps, se détache du pays, constatent dans leur brochure de propagande sur la votation à propos de l'ONU «Facts der Wirtschaft» (p.10): «A cause de l'opposition grandissante à la mondialisation, le Secrétaire général de l'ONU, Kofi

Annan, a proposé le Pacte global (Global Compact) entre les Nations unies, l'économie privée mondialisée et les organisations non-gouvernementales (ONG)».

Dans son rapport de juin 2000 sur la question des opérations de maintien de la paix («*Rapport Brahimi*»), l'ONU abandonne définitivement l'idée d'instaurer la paix au motif que les Nations unies ont de toute façon toujours échoué. Mais elle se pose en puissance militaire mondiale devant être en mesure de vaincre n'importe quel adversaire elle-même ou grâce à une grande puissance militaire à laquelle elle en donne mandat. L'ONU doit être capable de mener 5 guerres en même temps dans le monde entier. La nouvelle ONU s'arroge le droit d'intervenir par la force dans des Etats qui étaient souverains, même en l'absence de conflit militaire, au simple motif de maintenir ainsi la paix, à l'instar des troupes coloniales allemandes dans le sud-ouest de l'Afrique. L'ONU encourage même explicitement certains pays à administrer tout seuls des pays entiers, ce qui se passe déjà en Afghanistan. L'ONU ne veut plus – par principe – aider à trouver des solutions politiques; en contradiction avec sa propre Charte, elle élève la violence au rang d'instrument politique.

Il faut abandonner l'idée que l'ONU s'occupe de la paix. Dès le début, elle a été un instrument des grandes puissances. Mais une tendance apparaît de plus en plus nettement: on utilise l'ONU pour priver les citoyens et les peuples de leur droit à l'autodétermination et faire à nouveau de la guerre – sous couvert de «maintien de la paix» – un instrument politique. Quand l'ONU aura, sous ce prétexte randiloquent, livré une région après l'autre à la destruction, à la haine et au protectorat des anciennes puissances coloniales, quel médiateur crédible sera là pour éviter la violence et la mort? Plus que jamais, dans le monde entier, on aura besoin de la Suisse, pacificateur neutre.

III. Contre-arguments

Les institutions internationales risquent de quitter Genève!

Au contraire: l'ONU est tellement menacée dans le reste du monde qu'elle est bien contente de venir se réfugier à Genève! ;-)

Bon, plus sérieusement: les organisations internationales sont établies à Genève depuis longtemps, il faut donc croire qu'elles y trouvent un avantage. La Suisse est d'ailleurs membre de la plupart de ces organisations, ce qu'on oublie bien sûr de rappeler...

Et puisque l'on prétend vouloir tout partager avec les autres et lutter contre notre image égoïste, pourquoi ne partagerait-on pas certaines de ces organisations avec d'autres villes, hein!

Même Kofi Annan ne pense pas que cela irait jusqu'à la remise en question par les pays membres de Genève comme principal site européen des institutions de l'ONU. (...)

Mercredi 13 février 2002 (ATS/Edicom) - NEW YORK

«Le monde ne comprendrait pas un non», déclare Kofi Annan

On nous dit que l'ONU ne fait aucune pression sur la Suisse... Mais M. Annan, qui s'exprime au nom du monde (!), a quand-même lâché cette petite phrase qui sonne comme une mise en garde! Par ailleurs, le monde s'accommode depuis 50 ans (en tout cas depuis 15 ans) de notre absence... Et puis, la Suisse n'était-elle pas censée être plus modeste, et cesser de se prendre pour le nombril du monde ?

La conférence de Bonn n'a pas eu lieu en Suisse!»

Il est vraiment ridicule de prétendre que si on a préféré un état membre à un état non-membre, que si la Suisse avait été membre cela aurait été justement elle qu'on aurait choisi, entre 189 autres états membres...

L'économie suisse a besoin du monde!

Si nos représentants à l'ONU votent contre les Etats-Unis, est-ce que nos exportations vers les Etats-Unis vont augmenter? S'ils votent dans le même sens que les Etats-Unis, aurons-nous plus de facilité à exporter vers les pays en développement?

Au mieux, il est probable que la plupart des clients des entreprises suisses se fichent de notre appartenance à l'ONU. Au pire, nous risquons de nous faire mal voir. Pourquoi ne pas plutôt rester ce que nous sommes et ce qui a fait notre succès ?

L'ONU a instauré de nombreuses normes internationales utiles, l'ONU lutte contre les mines anti-personnelles, l'ONU aide les enfants et combat la faim dans le monde, etc.

Quand on parle des résultats positifs de l'ONU, on se réfère la plupart du temps au travail des organisations spécialisées, dont la Suisse est déjà membre depuis longtemps!

L'ONU sert de contre-poids aux USA...

Non, bien que quelque fois l'ONU défende des intérêts contraires à ceux des USA, elle ne peut de toute façon les obliger à rien (pas même à payer leurs dettes !) donc, l'ONU sert plutôt de couvert de respectabilité aux USA....

Tout le monde y est

Indigne d'une argumentation adulte...

Comment cela se ferait-il que la Suisse aurait raison et les 189 autres pays tort ? (Sommaruga)

Est-ce que la Suisse a tort de respecter les droits de l'Homme ? Est-ce que la Suisse a tort d'être un pays en paix, un pays démocratique ?

La Suisse peut-elle décemment faire bande à part par rapport au reste du monde ?

"Que se serait-il donc passé si l'on avait tenu ce même raisonnement il y a soixante ans ? Notre pays – complètement isolé au milieu de l'Europe – aurait sombré dans le nazisme. L'argument qui veut que nous soyons les seuls à l'extérieur n'est pas valable. Pour la Suisse, rester hors de l'ONU, c'est un défi. D'une autre nature que celui de se fondre dans le grand troupeau"

Serge Beck, interview dans Coopération du 13.2.2002

On argue souvent du fait que tous les Etats, à l'exception de la Suisse et du Vatican, sont désormais membres de plein droit de l'ONU. Même en faisant abstraction du fait qu'un grand pays comme Taiwan n'est plus membre de l'ONU, notre politique extérieure ne devrait pas être dictée par l'instinct grégaire. Les Etats qui ne se distinguent pas par leurs qualités propres perdent leur raison d'être.

brochure officielle du Conseil Fédéral

On nous assène comme un dogme que « il faut en être » puisque... tout le monde en est. Et puis n'est-ce pas, il faut manifester un esprit d'ouverture. Ah ! Les beautés du conformisme ! Quelle ambition, pour un pays et son peuple, de ne vouloir que faire comme les autres, aligné-couvert !

commentaires.com

Taiwan n'est pas un état reconnu

Taiwan est un état. Un état qui a une armée, des élections (dont on a même parlé à la TSR). Un état qui a TROIS FOIS plus d'habitants que la Suisse. Un état qui existe depuis 1949. Nous achetons quotidiennement des tas d'objets Made in Taiwan. Le fait que son gouvernement prétend représenter toute la Chine est une piètre excuse pour l'exclure (cf. article du Courrier)

On est déjà plus neutres...

certes, la Suisse applique souvent déjà les sanctions de l'ONU. Toutefois, si nous appliquons les sanctions de plein gré nous pouvons arrêter de le faire du jour au lendemain, alors que si nous étions membre nous serions obligés de les appliquer. Nous avons le libre arbitre et nous pouvons décider pour nous mêmes. Certes, la position du Conseil Federal est souvent hypocrite, mais c'est à nous de faire changer cela et de faire retrouver à la Suisse une vraie neutralité...

D'autre part, utiliser ça comme contre-contre-argument à l'ONU n'a aucun sens: c'est comme dire, par exemple, *la délinquance augmente alors autant supprimer les lois...* Enterrer définitivement notre neutralité uniquement parce qu'on l'aurait déjà perdue est très fataliste...

D'autres pays neutres y sont aussi

Lesquels ? on nous cite souvent la Suède, l'Autriche, la Finlande et l'Irlande, or ces trois pays sont dans l'UE...

« Un pays de l'UE ne peut rester neutre (...) La Finlande, en tout cas, a cessé de parler de neutralité lorsqu'elle a posé sa candidature pour l'UE »

TdG

La logique de Joseph Deiss :

Plusieurs pays neutres sont membres de l'ONU, comme la Suède, la Finlande ou l'Irlande. De plus, ils jouent un rôle actif. L'Irlande a récemment présidé le Conseil de Sécurité.

L'Extension, février 2002

Outre le fait que de dire que l'Irlande, la Suède et la Finlande sont neutres est objectivement faux, comme nous l'avons démontré, il est absurde de vouloir être actif tout en étant neutre ! En somme, Mr Deiss se contredit lui-même. Troisième niveau de paradoxe, présider le Conseil de Sécurité ne veut absolument rien dire et ne confère aucun pouvoir...

Si l'on se place d'un point de vue moral, les parties, dans certains cas, ne se situent pas sur un pied d'égalité, l'une étant de toute évidence l'agresseur, l'autre la victime ; l'emploi de la force n'est alors pas seulement justifié sur le plan opérationnel, c'est une obligation morale.

Rapport Brahimi, Partie II E, paragraphe 50

Une intervention n'est donc par définition pas neutre...

Au 31 août 1998, les principaux fournisseurs de contingents étaient la Pologne (1 034 hommes), le Bangladesh (886 hommes), l'Autriche (792 hommes), le Ghana (788 hommes), la Finlande (777 hommes), l'Irlande (727 hommes) et la Norvège (727 hommes). <http://www.un.org/french/news/facpaixf.htm>

Et ces pays soi-disant neutres y participent...

De plus, notre neutralité se distingue de celle des autres nations neutres (lesquelles ?) en cela qu'elle est librement choisie, durable et armée.

L'adhésion à l'ONU est quelque chose de symbolique

Et les petits Iraquiens qui crèvent, c'est aussi symbolique ?

Ce n'est pas entrer dans l'ONU qui est important mais c'est le fait que la Suisse décide pour une fois d'entrer dans quelque chose. En plus, on pourrait l'améliorer de l'intérieur.

Entrer pour entrer ! brillant le raisonnement... c'est vrai qu'on a eu tellement tort de ne pas entrer dans les guerres, de ne pas massacrer des innocents, de ne pas entrer dans l'empire nazi avec son esprit d'ouverture (ben oui il a bien envoyé des soldats armés à l'étranger non ?)(et puis on aurait pu l'améliorer de l'intérieur non ?), de ne pas entrer dans l'OTAN qui bombarde les civils, de ne pas entrer dans l'UE mondialiste et anti-démocratique....

Eh bien si l'ONU est refusée, autant adhérer à la première organisation supra nationale venue (tiens, mais pourquoi donc n'a-t-on pas déposé une demande d'adhésion dans l'URSS ? ou dans les USA ?), juste pour entrer dans quelque chose c'est ça ?

Nous devons en faire partie

Nous devons ne pas en faire partie.

Nous devons pouvoir codécider

"Codécider": obéir aveuglément aux ordres des USA et du Conseil de Sécurité sans avoir son mot à dire. Apparemment, non seulement le monde a changé, mais la langue aussi !

L'ONU poursuit les mêmes objectifs que notre pays

En théorie, d'après la Charte de l'ONU et la déclaration des Droits de l'Homme. Et encore: A ce que je sache, la Suisse n'a pas comme objectif d'encotiner ses petits enfants à être de gentils soldats:

L'éducation doit (...) favoriser (...) le développement des activités des Nations Unies pour le maintien de la paix.

Déclaration Universelle des Droits de l'Homme, article 26 alinéa 2 :

Et en pratique, en tout cas pas: A ce que je sache, l'objectif de la Suisse n'est pas de faire crever des petits Iraquiens de maladies...

D'ailleurs, je pense que la plupart des constitutions prétendent défendre de nobles intérêts... Pourtant, la Suisse n'a pas fait de demande pour rejoindre, par exemple les USA...

L'adhésion ne nous coûtera quasiment rien

10.- par citoyen ? ce n'est certes pas grand chose. Toutefois, dans le cadre des missions de la paix, une part est payée par les Etats, plus les budgets spéciaux... De plus, notre pays est déjà assez endetté comme ça, et on a même parlé de couper le budget de la recherche (ou en tout cas de moins l'augmenter...) en somme, faire crever des petits Iraquiens est plus important pour notre gouvernement que de préserver notre niveau de vie...

La neutralité restera préservée

Certes, l'article 43 parle d'accords spéciaux, mais cela signifie que, au mieux nous n'envoyons pas de soldats. Toutefois:

Les Etats qui fournissent des contingents sont remboursés par l'Organisation à un taux forfaitaire qui s'élève à environ 1 000 dollars par homme et par mois. L'ONU rembourse également leurs frais de matériel.

<http://www.un.org/french/news/facpaixf.htm>

Donc, nous n'envoyons pas des soldats, mais nous finançons ceux des autres. Et j'imagine que « matériel » comprend les munitions... Auquel cas, si on finance une guerre, c'est comme si on la faisait...

Au pire, l'alinéa 2

L'accord ou les accords susvisés fixeront les effectifs et la nature de ces forces, leur degré de préparation et leur emplacement général, ainsi que la nature des facilités et de l'assistance à fournir.

signifie que les accords concernent uniquement les détails techniques, mais non la question même de l'engagement...

De plus, l'alinéa 3

L'accord ou les accords seront négociés aussitôt que possible, c'est à dire que l'action militaire peut commencer avant que l'état membre ait dûment ratifié lesdits accords...

L'ONU est universelle

Soit, mais au service d'intérêts très particuliers !

Nous serons des partenaires à part entière

Certains états auront tout de même des parts plus entières que d'autres...

il faut être plus modeste, renoncer à notre arrogance

l'arrogance est justement pour un petit pays comme la Suisse de s'imaginer pouvoir jouer dans la cour des grands...

pourquoi la Suisse tiendrait-elle plus à sa souveraineté que les 184 autres petits ? (Sommaruga)

Ttout simplement parce que la Suisse a une démocratie directe et une longue tradition d'indépendance et de neutralité

citation particulièrement naïve du Courrier :

"L'ONU reste inspirée par les principes des Droits de l'Homme"

Oh non.... Ce sont plutôt les principes des Droits de l'Homme qui sont inspirés par l'ONU... Comment se fait-il qu'un texte prétendant être universel fait-il constamment référence à une organisation qui n'existe que depuis 50 ans, et qui de plus lorsque lesdits droits ont été écrits par elle ne regroupait qu'un faible pourcentage de pays ?

IV. Propagande étatique

Bien que cela ne soit pas un argument direct, je le répète car il est employé par bon nombre d'opposants. De plus, la propagande étatique devrait nous inquiéter car elle met en péril la démocratie et la liberté. Par ailleurs, cela permet de remettre en cause les déclarations du gouvernement, et peut-être d'éviter que le peuple le suive aveuglément.

Le CF s'est beaucoup engagé dans la campagne, passant à la TV, racontant des absurdités (voir plus haut), ne respectant pas la loi sur les droits politiques... Bref, la

Suisse a beau être le pays le plus démocratique du monde, il y a tout de même des défaillances...

Par ailleurs, est-il vraiment normal que tous les journaux romands soient tous quasi-ouvertement pour ? Combien d'éditoriaux contre l'adhésion, combien d'articles critiques ? Le blabla sur l'ouverture, ressorti à toutes les votations, à toutes les sauces, est-il vraiment digne d'une presse sérieuse ?

- avec notre argent
 - 1.2 millions pour un « crédit d'information »
 - 800 000 francs en plus pour la propagande pro-onu
 - Une grande partie des 113 «chargés de l'information» de l'administration fédérale (!) s'occupent de la propagande pour l'ONU, sans compter les secrétariats, responsables des sites Internet et des nombreux titulaires de mandats externes Selon Jürg Zbinden de l'Union suisse des arts et métiers, quelques 432 personnes à la Confédération s'occupent actuellement à temps plein ou à temps partiel «de tâches de communication » (et une grande partie d'entre elles œuvrent naturellement en faveur d'une adhésion à l'ONU). Coût: 62,5 millions de francs par an, titulaires de mandats externes non compris!
 - Une armée de centaines de fonctionnaires fédéraux en fait autant, notamment au Département fédéral des affaires étrangères (DFAE)
 - Le rouleau compresseur propagandiste du Palais fédéral comporte de nombreuses publications, brochures, revues, magazines, dossiers, Fact sheets, cassettes vidéo et autres supports d'information financés avec l'argent des contribuables.
- souvent mensongère : la Finlande que Joseph Deiss cite comme exemple n'est même plus neutre officiellement !
- irrespect de la loi sur les droits politiques
En page 10 de la brochure d'explications du Conseil fédéral distribuée à tous les ménages de Suisse romande, on peut lire l'introduction suivante:

«La loi fédérale sur les droits politiques prévoit que les explications doivent exposer l'avis des minorités importantes. Aucun comité d'initiative ou comité référendaire ne pouvant présenter le point de vue des adversaires du projet, vous trouverez ici un aperçu des principaux arguments avancés contre l'adhésion à l'ONU lors des débats des Chambres.»

Ainsi, non content d'accorder aux opposants une seule page sur douze pour s'exprimer, le Conseil fédéral s'arroge le droit de parler en leur nom!

«Aucun Comité» dit la brochure. L'erreur - et nous sommes polis - est patente: de nombreux comités d'opposition œuvrent publiquement en Suisse romande depuis des mois. Il y a deux ans que des adversaires de l'adhésion annoncent qu'ils se battront.

Les auteurs de la brochure ont piqué chez les adversaires un certain nombre de citations qu'ils nous présentent dans le désordre. Il en résulte une page déséquilibrée, une présentation hachée, un ton inadéquat. Cette page hétéroclite ne peut qu'engendrer chez le lecteur le sentiment que les opposants sont des gens brouillons et désorganisés, et qu'ils n'ont de surcroît rien à répondre aux arguments des partisans.

Mépris à l'égard des opposants, inégalité dans le traitement des citoyens, légèreté dans l'argumentation, erreur dans les faits: autant d'attitudes inacceptables de la part de ceux qui prétendent aujourd'hui emmener la Confédération «jouer dans la cour des grands»!

- *Mauvais point pour les partisans : la brochure totalement unilatérale du Conseil Fédéral envoyée aux citoyens. Outre la disproportion entre les arguments favorables et défavorables dans l'ensemble du cahier, l'exposé des motifs censé être objectif se révèle, comme souvent, d'une partialité coupable.*

TDG

- Le DFAE commande des sondages auxquels il fait dire ce qu'il veut, uniquement pour influencer les gens. Le Conseil fédéral ne cesse de faire croire aux citoyens qu'ils sont seuls de leur avis s'ils s'opposent à l'adhésion. Il prétend que la Suisse sera «hors-jeu» si elle n'adhère pas, qu'elle restera une «île», un «cas à part». Il se sert de techniques psychologiques pour désorienter et inquiéter, susciter la peur d'une mise à l'écart, des menaces visent à susciter la peur de la solitude
- plus aucune confiance aux déclarations du gouvernement au sujet de la neutralité après la votation sur les soldats armés : il est évident qu'on ne peut pas être neutre en ayant des soldats armés à l'étranger. Pourtant le gouvernement le prétendait. Paradoxalement, la Suisse devait probablement être le seul pays à ne pas s'en rendre compte, puisque le soir des votations on pouvait entendre sur TV5 (donc pas vraiment une chaîne financée par l'UDC...) quelque chose comme "oh tiens les Suisses ont décidé de mettre fin à 200 ans de neutralité".... Je veux dire : moi je voudrais bien les croire que la neutralité serait préservée en cas d'adhésion à l'ONU, simplement d'après eux on peut être dans l'ONU, dans l'UE (cf. article TDG, cf arguments comme quoi l'Irlande et la Suède sont neutres tout en étant dans l'ONU), dans l'OTAN(cf. Euro News : "*Les missions de maintien de la paix sont l'antichambre de l'OTAN*") et encore être neutres... On a l'impression qu'on pourrait être en guerre et que le Conseil Fédéral essaierait encore de nous faire croire qu'on est neutres...
- Les Suisses se sont prononcés à plusieurs reprises très clairement en faveur de l'indépendance et de la neutralité de notre pays (ONU 1986, EEE 1992, Casques bleus 1994). Le Conseil fédéral a néanmoins déclaré déjà avant le lancement de l'initiative d'adhésion que c'était "son affaire prioritaire".
Objectif intermédiaire d'une politique extérieure erronée: Pour la "Berne fédérale", l'adhésion à l'ONU est uniquement un objectif intermédiaire, son but final étant l'adhésion à l'UE et à l'OTAN.

Les fausses idées : « ceux qui sont contre sont les vieux et les nationalistes »

- En Suède, ce sont les communistes et les verts qui veulent préserver la neutralité. (TdG)
- Les jeunes à être contre sont nombreux, et n'hésitent pas à se manifester lors des débats lorsque des pro-ONU démagogues prétendent vouloir adhérer pour ne pas décevoir la jeunesse (Sommaruga, débat sur l'ONU du 22 janvier à Genève).
- Les nombreux comités créés contre l'ONU sont multipartis. Signalons par exemple Serge Beck, libéral, excellent argumentateur contre l'ONU...
- Quant aux Verts, ils sont aussi parfois outrés, (lettre de lecteur dans TdG) lorsque l'on les classe trop facilement comme étant tous pour...

- Et la gauche ? L'ONU américanisée ne représente pas vraiment les valeurs d'une gauche idéale, c'est pourquoi tout comme pour la votation sur les soldats armés les gens qui sont vraiment de gauche sont aux côtés de l'UDC...

V. Sources

tous les textes cités tels quels proviennent de ces sources. Nous nous sommes basés en grande partie sur les textes officiels et sur des journaux manifestement pour, on ne pourra donc pas leur reprocher d'être subjectifs en défaveur de l'ONU...

(en français)

<i>Opposants :</i>	<i>Journaux :</i>	<i>Officiels :</i>
asin.ch udc.ch udc-geneve.ch uno-nein.ch onunon.ch discours-libre.ch eunon.ch	tdg.ch letemps.ch lecourrier.ch commentaires.com La Tribune de Genève GHI L'Extension Coopération	admin.ch parlament.ch un.org